

LISTE DE PRIX DECHETS 2020 - ENTREPRENEURS

Déblais terreux non pollué :	CHF	22.00 /t
<ul style="list-style-type: none">• Selon la directive fédérale sur les matériaux d'excavation• Attestation de la qualité de matériaux d'excavation obligatoire avant la prise en charge• Prise en charge selon disponibilités		
Démolition triée :	CHF	12.00 /t
<ul style="list-style-type: none">• Béton propre et pierre (sans brique terre cuite, terre et autres déchets)		
Démolition non-triée :	CHF	32.00 /t
<ul style="list-style-type: none">• Béton, pierre, terre cuite (sans enrobé, plâtre, terre et autres déchets)		
Tuiles propres :	CHF	18.00 /t
Enrobé <250 mg/kg HAP propre :	CHF	52.00 /t
<ul style="list-style-type: none">• Sans tout-venant, terre, béton et autres déchets.• Prise en charge selon disponibilités		
Enrobé >250 mg/kg HAP propre :	CHF	130.00 /t
<ul style="list-style-type: none">• Sans tout-venant, terre, béton et autres déchets		
DCMI :	CHF	62.00 /t
<ul style="list-style-type: none">• Déchets inertes de démolition et de chantiers. (béton, briques, verres, etc.)• Avant leur livraison et dans la mesure où l'état de la technique le permet, ces déchets seront débarrassés des métaux, plastiques, papier, bois, textiles et mat. isolation• En cas de mélange trop important avec des matériaux d'isolation (laine de verre, de pierre max. 50%), la totalité du tonnage sera facturées à CHF 65.00/t		
Eternit, conditionné dans un emballage spécifique (sac vendu CHF 35.00/pièce) :	CHF	96.00 /t
Plâtre :	CHF	94.00 /t
Rabais par déchargement :	> 6.0 tonnes, CHF 3.00/t	>12.0 tonnes, CHF 6.00/t
Prix minimum facturé :	1.0 t	vente selon disponibilité